

**mazars**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**ACCEPTESS-T**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## ACCEPTESS-T

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

SIREN : 524 416 187

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association ACCEPTESS-T,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACCEPTESS-T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 21 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note page 25 de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que notre rapport sur ces comptes n'ont pas été publiés sur le site de la Direction de l'Information Légale et Administrative conformément aux dispositions du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 27 mai 2024

DocuSigned by:  
  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

**DOCUMENTS DE SYNTHÈSE 2023**

**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**Comptes annuels**

## Compte rendu des travaux

	Montant en euros
Total Bilan	1 243 391,22
Ressources	1 088 927,85
Résultat net comptable (Excédent)	68 090,84

Bilan Actif	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 428	1 428	0	157
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	87 910	43 066	44 844	50 685
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	576	0	576	576
Prêts				
Autres	15 581	0	15 581	15 581
<b>TOTAL (I)</b>	<b>105 495</b>	<b>44 494</b>	<b>61 001</b>	<b>67 000</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stock et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et compte rattachés	11 893	0	11 893	13 165
Créances reçu par legs ou donations				
Autres	598 309	0	598 309	217 531
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	550 138	0	550 138	427 667
Charges constatées d'avance	22 050	0	22 050	45 845
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 182 390</b>	<b>0</b>	<b>1 182 390</b>	<b>704 208</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 287 885</b>	<b>44 494</b>	<b>1 243 391</b>	<b>771 208</b>

<b>Bilan Passif</b>	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	111 919	104 373
Excédent ou déficit de l'exercice	68 091	7 546
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>180 010</b>	<b>111 919</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	180 010	111 919
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	381 351	461 065
TOTAL (II)	381 351	461 065
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	0	9 731
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	0	9 731
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	72 849	95 356
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	69 780	45 723
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 645	2 414
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	499 756	45 000
TOTAL (IV)	682 030	188 493
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 243 391</b>	<b>771 208</b>

<b>Compte de résultat</b>	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Variation relative (montant)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations	3 165	2 550	615
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	46 161	39 905	6 256
dont parrainages	15 000	21 875	(6 875)
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	497 226	448 399	48 827
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	237 550	195 623	41 927
Mécénats	20 000	50 833	(30 833)
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	176 800	250 956	(74 156)
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 338	7 643	3 695
Utilisations des fonds dédiés	94 714	143 438	(48 725)
Autres produits	574	11	563
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 087 527</b>	<b>1 139 358</b>	<b>(51 831)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	241 557	223 791	17 766
Aides financières	176 710	142 395	34 315
Impôts, taxes et versements assimilés	20 448	11 626	8 822
Salaires et traitements	437 584	355 065	82 519
Charges sociales	96 573	69 671	26 902
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 389	12 829	(441)
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	15 000	293 165	(278 165)
Autres charges	18 835	117	18 718
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 019 097</b>	<b>1 108 659</b>	<b>(89 562)</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>68 430</b>	<b>30 699</b>	<b>37 731</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	1	0	1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

<b>Compte de résultat</b>	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Variation relative (montant)
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>68 431</b>	<b>30 699</b>	<b>37 731</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion	1 400	2 606	(1 206)
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL (V)	1 400	2 606	(1 206)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion	1 740	25 759	(24 020)
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL (VI)	1 740	25 759	(24 020)
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>(340)</b>	<b>(23 153)</b>	<b>22 813</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	1 088 928	1 141 965	(53 037)
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 020 837	1 134 418	(113 581)
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>68 091</b>	<b>7 546</b>	<b>60 545</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	76 853	60 130	16 723
TOTAL	76 853	60 130	16 723
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	76 853	60 130	16 723
TOTAL	76 853	60 130	16 723

**DOCUMENTS DE SYNTHÈSE 2023**

**Comptes annuels**  
**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**Annexe**

## Description de l'objet social de l'entité

L'association, de son nom complet Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Equité, Santé et Sport pour les Transgenres, est créée le 26 juin 2010 suite à l'initiative de Giovanna Rincon et Chris Valle suivies par Marie Dulong, Claudia Anjos, Cruz, Joana Machado, Alexia Rivillas, Jennifer Cruz et Gaby Corrales. L'association ACCEPTESS-T est par la suite déclarée en préfecture le 09/07/2010 (Parution dans le journal officiel le 24/07/2010).

## Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Acceptess-T née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

Elle a pour objectif de lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et libertés fondamentales de toutes et tous.

Son action s'élargie donc naturellement à la prévention des IST (VIH, Hépatite), notamment par l'animation d'ateliers d'information "pair à pair" de façon autonome ou avec l'aide d'institutions ou d'autres associations concernées. Pour cela elle s'engage à tenter de faciliter l'accès au système socio-sanitaire pour les personnes transgenres en situation ou non de prostitution, admises ou non au séjour ; de leur favoriser l'accès à l'information, la formation, l'emploi ainsi qu'aux services publics et à la culture.

Enfin, un grand intérêt est porté au sein d'ACCEPTESS-T à la promotion des activités physiques, sportives et culturelles afin d'entretenir et d'améliorer la santé, l'estime de soi des personnes transgenres (atteintes ou non de pathologies chroniques évolutives) ; et ce par l'intermédiaire – notamment, mais pas exclusivement, du Paris TSG (groupe de sport formé par des membres d'ACCEPTESS-T), et d'événements organisés tout au long de l'année, en France comme à l'étranger.

## Description des moyens mis en œuvre

Pour répondre à ces objectifs globaux, diverses formes d'actions concrètes pouvant être résumé de la sorte sont mises en place :

Accueil et écoute : notre association accueille, écoute, oriente et accompagne les personnes, qu'elles soient transgenres ou cisgenres (les personnes cisgenres sont celles qui s'identifient complètement avec leur sexe de naissance), hommes ou femmes, migrantes ou non, pour certaines travailleuses du sexe (femmes trans pour la plupart).

Information, prévention, dépistage : nous réalisons un travail continu d'information et de sensibilisation sur les questions de santé sexuelle, et sur les problématiques globales de santé : accès aux soins, prises en charge, bien être, comportements préventifs. Nous assurons également une distribution quotidienne de préservatifs, de gel et d'une large gamme de documentation de prévention. L'une de nos actions-phares est la promotion du dépistage diversifié, notamment pour le VIH et les IST, et au travers d'une permanence TRODs (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique du VIH) mensuelle dans notre local. En

complément, nous réalisons aussi régulièrement l'accompagnement physique des bénéficiaires vers les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST (CeGIDD), ou encore vers nos partenaires habilités pour la réalisation de TRODs. Tout au long de l'année, nous effectuons de nombreux accompagnements ayant pour objectif premier l'entrée dans un parcours de soin, notamment pour les personnes venant de découvrir leur séropositivité. Enfin, nous développons une approche fondée sur l'autosupport entre personnes transgenres au quotidien, à partir notamment d'outils collectifs en promotion de la santé médiatisée par les réseaux sociaux (sites, blogs, twitter, Facebook) que nous animons quotidiennement.

Accompagnement social : l'assistante sociale de notre association, secondée par d'autres intervenants sociaux (des médiatrices culturelles et en santé publique, des bénévoles pairs à pairs) assure un suivi de nature professionnelle à l'attention de nos bénéficiaires, dans la réalisation de leur projet personnalisé. Ils assurent en outre le maintien dans les soins, l'orientation vers les services les plus adaptés en vue de l'ouverture des droits et un soutien continu dans la définition de projets de vie (y compris sur le plan de l'évolution professionnelle dans le cas des alternatives au travail du sexe).

Santé : Cet axe s'organise selon trois priorités :

- Des séances d'activités physiques adaptées deux fois par semaine.
- Un soutien psychologique pour les femmes trans séropositives au VIH ou co-infectées par d'autres pathologies (IST, VHB, VHC, tuberculose, comorbidités, etc.), se trouvant en situation de forte détresse émotionnelle. Conseils relatifs à la santé sexuelle et à la vie affective des couples sérodifférents, incluant notamment les partenaires de personnes transgenres, basés sur une approche de sensibilisation et d'information thérapeutique du patient.
- Une facilitation et renforcement de l'adhésion et du maintien dans le parcours de santé des Femmes Transgenres Vivant avec le VIH (FTVVIH), à travers les actions globales de médiation, d'aide à l'organisation des agendas médicaux, d'accompagnement physique et d'interprétariat.

Accompagnement physique et médiation sanitaire : nous apportons un premier soutien d'ordre psychologique et ethno-identitaire, basé sur la connaissance « pairs à pairs » de notre public (origine géographique, interprétariat et traduction, parcours sociaux et identité de genre partagés), aux personnes transgenres souhaitant se faire dépister pour le VIH, les IST et les hépatites. Ensuite, à travers l'accompagnement physique, la médiation et l'interprétariat, nous leur favorisons l'acquisition des droits fondamentaux sans la peur des discriminations. Cette intervention nous permet de veiller aux erreurs des procédures administratives. Au passage, nous nous efforçons de prévenir et de sensibiliser les différents acteurs du domaine médicosocial, hospitalier et les services publics, aux réalités et difficultés qui font discordance entre le genre social et les documents d'identité des personnes trans, ainsi qu'à leurs spécificités sociodémographiques et comportementales.

Sensibilisation des institutions à la Transidentité et aux questions qui y sont liées : nous sommes régulièrement amenées à intervenir dans les écoles de travail social et nous accueillons aussi régulièrement des élèves au local. Nous participons et organisons de nombreuses manifestations en faveur de la lutte contre le VIH, pour la défense des droits des personnes transgenres et des travailleuses du sexe. Par ailleurs, nous sommes continuellement invitées à des rencontres avec les équipes des hôpitaux et établissements médico-sociaux (une convention avec l'hôpital Bichat a été signée en 2013). Enfin, nous participons à différentes études et recherches sur la transidentité.

Soutien et accompagnement aux personnes transgenres incarcérées : nous intervenons à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis une fois par semaine dans le but d'entretenir des liens avec les personnes transgenres détenues, de leur apporter un soutien psychologique et identitaire, notamment à travers d'échanges réguliers de courriers et de communications téléphoniques. Nous les aidons aussi à la création de projets pour la préparation de leur sortie, en collaboration avec le service SPIP et les assistantes sociales de l'administration pénitentiaire.

Promotion de l'activité physique adaptée comme outil de lutte contre les discriminations : depuis la création et le dépôt de ses statuts, Acceptess-T a décidé de promouvoir l'activité physique, en réaffirmant la dimension interculturelle de celle-ci. Il s'agit avant tout de favoriser une ouverture aux autres tout en améliorant et en préservant la santé des personnes transgenres. L'objectif global de cette activité est de lutter contre tous les stéréotypes, toute forme de discriminations, comme le sexisme, le racisme et la transphobie. C'est ainsi qu'est né en juin 2014 le PARIS TSG (Groupe Sportif Transgenre Parisien) qui a permis de promouvoir l'ambitieuse formation d'une équipe de volley (tous niveaux), d'inscrire des activités comme la natation dans la durée, et d'organiser depuis déjà plusieurs années des rencontres sportives riches en émotions.

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2023, dont le total est de 1 243 391,22 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 68 090,84 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/05/2024 par le conseil d'administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Fonds dédiés

Les subventions, contributions financières et mécénat affectés par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \*Constructions : 10 à 50 ans
- \*Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \*Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \*Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \*Matériel informatique : 3 ans
- \*Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

L'association a choisi de ne pas provisionner les indemnités de départ à la retraite. Compte tenu du faible taux de départ à la retraite du personnel, le montant de la provision est non significatif.

### **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **Changement de méthode comptable :**

Il s'agit de la première année d'application du règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 qui introduit la production en annexe de l'état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger. L'association disposant de plus de 153 K€ de ressources provenant de dons de personnes physiques ou morales ouvrant droit à un reçu fiscal, celle-ci a appliqué ce texte. Le tableau est présenté en annexe.

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé**Tableau des immobilisations

	<b>Au début d'exercice</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>En fin d'exercice</b>
- Frais d'établissement et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 428			1 428
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 428</b>			<b>1 428</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	40 021			40 021
- Matériel de transport	16 602			16 602
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 897	6 391		31 287
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>81 520</b>	<b>6 391</b>	<b>0</b>	<b>87 910</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	576			576
- Prêts et autres immobilisations financières	15 581			15 581
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16 157</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 157</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>99 105</b>	<b>6 391</b>	<b>0</b>	<b>105 495</b>

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé**Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 271	157		1 428
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 271</b>	<b>157</b>		<b>1 428</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	3 179	4 002		7 182
- Matériel de transport	10 916	3 320		14 237
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 739	4 909		21 648
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 834</b>	<b>12 232</b>		<b>43 066</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 105</b>	<b>12 389</b>		<b>44 494</b>

**Notes sur le bilan****Actif circulant**Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 647 833 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 581		15 581
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes	9 554	9 554	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 339	2 339	
Autres	598 309	399 759	198 550
Charges constatées d'avance	22 050	22 050	
<b>Total</b>	<b>647 833</b>	<b>433 702</b>	<b>214 131</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	-
IJSS A RECEVOIR	7 059
<b>Total</b>	<b>7 059</b>

**Notes sur le bilan****Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	104 373	7 546						111 919
Excédent ou déficit de l'exercice	7 546	-7 546		68 091				68 091
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>Total</b>	<b>111 919</b>	<b>0</b>		<b>68 091</b>				<b>180 010</b>

**Notes sur le bilan****Fonds Dédiés**Variation des fonds dédiés

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSEAU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
<b>Subventions d'exploitation</b>							
ARS 2021-22	23 000		16 947			6 053	
DRIHL 2022-13	15 000		15 000			0	
DRIHL 2023-13		15 000				15 000	
DGS 2022-14	26 250		26 250			0	
ARS 2022-11	42 312					42 312	
ARS 2022-07	62 739					62 739	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
FDL 2021-10	25 000					25 000	
FDL 2022-04	20 000		20 000			0	
GENEPI NATIONAL	24 156					24 156	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
GILEAD 2019-06	14 084		3 320			10 764	
GILEAD 2021-20	27 500					27 500	
Campagne de don FAST	181 023		13 196			167 827	
<b>Total</b>	<b>461 065</b>	<b>15 000</b>	<b>94 714</b>			<b>381 351</b>	

**Notes sur le bilan****Provisions**Autres Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 731		9 731	0
<b>Total</b>	<b>9 731</b>		<b>9 731</b>	<b>0</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice:</b>				
Exploitation	9 731		9 731	
Financières				
Exceptionnelles				

**Notes sur le bilan****Dettes**Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 682 030 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 849	72 849		
Dettes fiscales et sociales	69 780	69 780		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	39 645	39 645		
Produits constatés d'avance	499 756	280 002	219 754	
<b>Total</b>	<b>682 030</b>	<b>462 276</b>	<b>219 754</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	31 002
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	18 614
CHARGES SOCIALES S/ CONGES A PAYER	5 512
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	702
FORMATION CONTINUE	3 313
<b>Total</b>	<b>59 144</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 050		
<b>Total</b>	<b>22 050</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	499 756		
<b>Total</b>	<b>499 756</b>		

**Notes sur le compte de résultat**Détail concours publics et subvention octroyées

	Concours publics	Subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne		40 036	
Etat		427 190	
Collectivités territoriales		30 000	
CAF			
Autres			
<b>Total</b>		<b>497 226</b>	

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice N (version synthétique)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
	-

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est mise à la disposition du public au siège de l'association et, le cas échéant, sur son site internet.

**Notes sur le compte de résultat**Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	0
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		
<b>Résultat financier</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financier
Transferts de charges d'exploitation	1 607	
<b>Total</b>	<b>1 607</b>	

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	1 650	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Créances devenues irrécouvrables		
Dotations provisions réglementées		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		1 400
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produit de cession éléments de l'actif		
Subventions d'investissement virées au résultat		
Reprises provisions risques & charges		
Reprises provisions dépréciation créances		
Reprises provisions réglementées sur immobilisations		
<b>TOTAL</b>	<b>1 740</b>	<b>1 400</b>

**Autres Informations**Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 906,00 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

La Présidente ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

Tableau des effectifs

	au 31/12/N	au 31/12/N-1
<b>Effectif</b>		
Hommes	5	9
Femmes	10	5
Cadres	3	
Non cadres	12	14

	CDD	CDI
<b>Mouvement de personnel</b>		
Entrées	4	3
Sorties	4	2

## Autres informations

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	76 853	60 130
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	76 853	60 130
<b>Total</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

## Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 165	3 165	2 550	2 550
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	237 550	237 550	195 623	195 623
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	20 000	20 000	50 833	50 833
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	176 800		250 956	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	49 742		47 465	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	497 226		448 399	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	9 731		2 700	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	94 714	16 517	143 438	11 834
<b>TOTAL</b>	<b>1 088 928</b>	<b>277 232</b>	<b>1 141 965</b>	<b>260 840</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Santé	421 791	33 908	290 019	34 477
Social	254 533	19 745	248 383	9 094
FAST	205 682	205 682	167 031	106 180
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 546	5 546	4 191	4 191
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	5 546	5 546	4 191	4 191
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	112 738	6 804	127 439	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	15 000		293 165	102 707
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 837</b>	<b>277 232</b>	<b>1 134 418</b>	<b>260 840</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>68 091</b>		<b>7 546</b>	

## Compte de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	76 853	76 853	60 130	60 130
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>76 853</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>	<b>60 130</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Santé	38 426	38 426	30 065	30 065
Social	38 426	38 426	30 065	30 065
FAST				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>76 853</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>	<b>60 130</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOI DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	3 165	2 550
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Santé	33 908	34 477	- Dons manuels	237 550	195 623
Social	19 745	9 094	- Legs, donations et assurances-vie		
FAST	205 682	106 180	- Mécénats	20 000	50 833
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 546	4 191			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	5 546	4 191			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	6 805				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>277 232</b>	<b>158 133</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>260 715</b>	<b>249 006</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	-	102 707	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	16 517	11 834
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>277 232</b>	<b>260 840</b>	<b>TOTAL</b>	<b>277 232</b>	<b>260 840</b>

			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N		EXERCICE N	EXERCICE N
<b>EMPLOI DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France			Bénévolat	76 853	60 130
Santé	38 426	30 065			
Social	38 426	30 065			
FAST					
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>	<b>TOTAL</b>	<b>76 853</b>	<b>60 130</b>

FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>222 607</b>	<b>131 733</b>
(-) Utilisation	16 517	11 834
(+) Report	-	102 707
<b>FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>206 091</b>	<b>222 607</b>

## **Annexe**

### **Principes généraux de la présentation du CROD et du CER**

Le Compte de Résultat par Origine et Destination, le Compte d'Emploi annuel des Ressources et ses annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes conformément à l'application du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08.

Conformément à ses statuts Acceptess-T née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

Nous nous donnons pour objectif de lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et libertés fondamentales de toutes et tous.

Au 01/01/2023, il n'y avait pas de ressource reportée non utilisée liée à la générosité du public.

### **Missions sociales**

Les actions réalisées par l'association sont divisées en 3 pôles :

- le pôle social
- le pôle santé
- le Fond d'Aide Sociale Trans

### **La recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds sont constitués des frais d'appel à la générosité (quote part de 2% de la masse salariale) et des frais de recherche d'autres ressources (quote-part de 2% de la masse salariale).

## **Le fonctionnement**

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Nous retrouvons notamment les achats de fournitures administratives, d'informatique, les locations et charges locatives, les honoraires supports...

## **Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts**

L'association a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

## **Les ressources**

Les ressources se composent des éléments suivants :

### 1- les produits liés à la générosité du public :

#### 1.1 Cotisations sans contrepartie :

Cotisations des membres de l'association.

#### 1.2 Dons, legs et mécénat :

Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.

Produits d'opérations de mécénat (GILEAD)

#### 1.3 Autres produits liés à la générosité du public

### 2 - Produits non liés à la générosité du public :

Les contributions financières (obtenues auprès d'associations et fondations telles que Sidaction, Solidarité sida, la Fondation de France, etc).

### 3 - Les subventions et autres concours publics

*Etat* : Fonds Social Européen, Agences régionales de santé, ANRS, Santé Publique France, Direction Générale de la Santé, Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, etc

*Villes* : Ville de Paris.

### 4 - reprise sur provisions et dépréciations

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.

### 5 - Utilisation des fonds dédiés

## **Règle d'affectation des ressources**

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

### **Calcul des réserves non affectés et non utilisés**

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.